



Mon patron m'a ni licencié ni payé

Par **NIAUX**, le **14/05/2013** à **22:23**

Bonjour;

pour résumé les faits:(SARL de 6 salariés ,commerce des articles de sports et loisirs) fin mars des créanciers viennent récupérer la totalité du stock du magasin, notre patron nous informe qu'il va probablement déposer le bilan . il reste cependant très évasif sur notre licenciement et nous informe que pour le moment nous restons salariés .nous restons tous le mois d'avril sans nouvelle de notre patron , fin avril nous recevons par courrier un chèque de salaire ainsi que le bulletin de paie associé . aujourd'hui en consultant mon compte je m'aperçois que ce meme chèque de paie du mois d'avril a été rejeté . toujours sans nouvelle de mon patron je ne sais que faire . quelle demarches entreprendre pour me faire payer et obtenir un licenciement

Merci!

Par **chaber**, le **15/05/2013** à **06:32**

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Par **NIAUX**, le **15/05/2013** à **11:13**

BONJOUR;

MERCI, pour ce petit cours!!!!
Bonne journée
CORDIALEMENT

Par **pepelle2**, le **15/05/2013** à **20:43**

Bonsoir,

Il faut vous renseigner auprès du tribunal de commerce le plus proche de votre entreprise pour savoir si une procédure (type redressement ou liquidation judiciaire) est en cours, auquel cas vous serez mis en contact avec le mandataire.